

# Règlement GanaTrail sur un mois – 21 Octobre 2020

Les étapes décrites ci-dessous font office de règlement pour le « GanaTrail sur un mois », **challenge sportif non compétitif**.

L'inscription entraîne l'acceptation immédiate et sans réserve du présent règlement par le futur participant.

Le GanaTrail sur 1 mois prend la forme d'un challenge individuel, non compétitif, sur un circuit de 8,7km (petit parcours du GanaTrail des lumières à Genay) à parcourir à pied et à allure libre.

Les participants, préalablement inscrits sur Strava (site internet et application mobile utilisée pour enregistrer des activités sportives via GPS), effectuent le parcours puis téléchargent leur activité sur Strava et la partagent au sein de la communauté liée à l'événement.

Un **classement officiel** sera publié sur le site du GanaTrail ([www.ganatrail.com](http://www.ganatrail.com)) régulièrement à partir du 1er Novembre 2020.

Le participant est responsable de sa gestion de l'effort, de sa forme physique, de l'organisation de son rapatriement en cas d'abandon ou d'accident et des frais qui en découlent. Il prend conscience que le parcours n'est pas fermé à la circulation et qu'il n'y a pas de signaleurs.

**L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.**

## 1. COMMENT S'INSCRIRE ?

Le prérequis est d'être inscrit sur Strava, il faut ensuite demander l'adhésion au club « GanaTrail » et participer à l'évènement « GanaTrail sur un mois ».

## 2. COMBIEN COÛTE LE CHALLENGE SUR 1 MOIS ?

L'inscription est gratuite

## 3. EST-IL POSSIBLE DE FAIRE LE PARCOURS A PLUSIEURS REPRISES ?

Oui autant de fois que vous le souhaitez, le meilleur résultat sera pris en compte dans le classement officiel.

#### **4. QU'EST-CE QUI EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER ?**

- Etre inscrit sur Strava, puis à partir de ce site :
  - Adhérer au club « Ganatrail » en formulant une demande d'adhésion et participer à l'évènement « GanaTrail sur un mois »
  - Effectuer le parcours proposé en suivant l'itinéraire de la trace GPS ou le balisage du parcours avec une montre/compteur GPS compatible Strava. Attention il est important de respecter rigoureusement l'itinéraire
  - Télécharger son activité sur le site ou l'application Strava.
- Être couvert par son assurance-accident privée.
- Effectuer le parcours entre le 1er et le 30 Novembre 2020.
- Emporter tous vos déchets avec vous. Vous êtes dans le devoir de préserver le parcours en son état naturel.

#### **5. COMMENT SUIS-JE CHRONOMETRE ?**

En téléchargeant votre activité sur Strava, vous aurez automatiquement le temps passé entre le point de départ et le point d'arrivée. Attention, il s'agit d'un temps non officiel obtenu via la connexion GPS, par ailleurs il est important de suivre rigoureusement le balisage et/ou l'itinéraire GPS proposé afin de bien être « tracé » sur le parcours proposé.

#### **6. EST-CE QU'IL Y A DES RECOMPENSES ?**

Des dossards gratuits pour le Trail Givré de Montanay 2021 et le GanaTrail des lumières de Genay 2021 seront attribués selon des critères que l'organisateur communiquera sur le site de l'épreuve ([www.ganatrail.com](http://www.ganatrail.com)).

#### **7. À QUELLES DATES ET À QUELLE HEURE LE CHALLENGE EST-IL OUVERT ?**

Le challenge se déroule du dimanche 1er Novembre au lundi 30 Novembre dans le respect des horaires liés aux mesures sanitaires (notamment le couvre-feu).

#### **8. QUELLES SONT LES RESTRICTIONS LIÉES AU COVID-19**

**Nous vous prions de respecter les consignes sanitaires en vigueur**